

Paris, le 4 novembre 2009



Monsieur Henri Revol
Président du Haut Comité pour la
Transparence et l'Information sur la
Sécurité Nucléaire
C/O DGPR
La Grande Arche
92055 Paris La Défense Cedex

Monsieur le Président, Cher Ami,

A la suite de la programmation, le 13 octobre dernier, d'un documentaire télévisé intitulé « *Déchets : le cauchemar du nucléaire* », annoncé la veille par un article de presse affirmant « *Nos déchets nucléaires sont cachés en Sibérie* », l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a organisé une audition ouverte à la presse des principaux acteurs concernés – DGEC, CEA, EDF, AREVA, IRSN et ASN – ce jour, afin de faire le point sur les défis et les enjeux du retraitement de l'uranium.

A l'issue de cette audition, nous avons décidé de faire application de l'article 23 de la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire qui permet au Président de l'OPECST de saisir le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité.

Nous souhaitons, par cette saisine, que le Haut comité que vous présidez examine la question des échanges internationaux liés au retraitement de l'uranium et puisse formuler des propositions, le cas échéant, sur l'amélioration de la transparence dans ce domaine.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Cher Ami, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Claude Birraux
Député de Haute-Savoie
Président de l'OPECST

Jean-Claude Étienne
Sénateur de la Marne
Premier Vice-Président de l'OPECST

OFFICE AN : 233, bd Saint-Germain – 75355 Paris 07 SP

☎ 01 40 63 88 15 - télécopie : 01 40 63 88 08

PALAIS DU LUXEMBOURG - 15, rue de Vaugirard - 75291 Paris cedex 06

☎ 01 42 34 27 73 - télécopie : 01 42 34 46 04

E-Mail : p.dally@senat.fr